

28  
28  
3 17 février 2005  
de M. Fimeau, secrétaire de séance

L'an deux mil cinq, le dix sept février à dix-huit heures et  
trente minutes, le Conseil municipal de Tremblay-en-France, légalement  
constitué en vertu de sa dernière séance, s'est réuni, pour la tenue de sa  
séance, dans la salle de l'ancien hôtel de ville, sous la  
présidence de M. François Besset, Maire.

Le conseil était ouvert, M. le Maire-Maire déclare la séance ouverte  
à dix-huit heures et trente minutes.

Aussitôt est faite des Constatations municipales ayant épuisé leur objet.

M. le Maire-Maire désigne M. Fimeau, Conseiller municipal, en  
qualité de secrétaire de séance.

M. le Maire-Maire communique :

une délibération prise le 24 janvier 2005, en vertu de l'article  
L.1112-12 du Code général des collectivités territoriales.

M. le Maire-Maire propose ensuite de passer à l'ordre du jour.

---

-

## DÉLIBÉRATIONS

# Compte-rendu du conseil municipal du 17 février 2005

1 DOCUMENT - Publié le 17/02/2005

 **Compte-rendu du conseil municipal du 17 février 2005**  
(.PDF, 46Ko)

 **TÉLÉCHARGER**

 **RETOUR À LA LISTE**

**MAIRIE DE TREMBLAY-EN-FRANCE**

18 boulevard de l'Hôtel de Ville  
93290 Tremblay-en-France

01 49 63 71 35